

Agent technique polyvalent Saisonnier

De avril à novembre 2019

IDENTIFICATION

Fonction : agent d'entretien

Service : Technique

Catégorie : C

Filière : Technique

Grade : Adjoint technique de 2^{ème} classe

Temps de travail : saisonnier - 35 heures

Rattachement hiérarchique : Responsable des services techniques / chefs d'équipe

MISSIONS

- Effectue l'entretien de la baignade naturelle
- Effectue l'entretien des espaces verts de la commune
- Exécute divers travaux d'entretien courant et de réparation en suivant des directives tant sur les bâtiments que sur les voiries,
- Participe à la propreté communale,
- Participe à l'ensemble des activités de manutentions, logistique, ainsi que toutes les autres missions du service technique,

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travaille à l'extérieur par tous les temps
- Plages horaires :
 - lundi, mercredi, jeudi et vendredi : entre 6 h00 et 17 h30
 - samedi : entre 6h00 et 11h00
 - dimanche (selon les besoins) : entre 6h00 et 11h00
 - mardi : repos
- Port de vêtements de sécurité obligatoire
- Station debout prolongée, fréquente ; manipulation de produits pouvant être toxiques

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Placé sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique
- Garant de la bonne réalisation des travaux
- Rendre régulièrement compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités
- Travail à proximité du public

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations directes avec les usagers
- Relations constantes avec les coordonnateurs et le responsable des services techniques
- Relations directes avec les agents des différents services

ACTIVITES

Activité d'entretien de la baignade

- Entretien courant des plages
- Entretien courant des bassins de baignade
- Entretien courant des bassins de régénération

Activités de jardinage et d'entretien des espaces communaux

- Entretien des massifs floraux et arbustifs
- Entretien des plantes vivaces
- Entretien des équipements communaux
- Tonte des gazons
- Taille des arbustes
- Elagage
- Désherbage et ramassage des déchets
- Détection des dysfonctionnements du matériel utilisé
- Entretien courant de mobilier de jardin
- Entretien des plateformes de tri sélectif

Activités secondaires

- Aide à l'organisation des manifestations communales
- Polyvalence nécessaire pour les besoins du service, y compris pour les bâtiments

COMPETENCES

☞ Savoirs (connaissances théoriques)

- Formation initiale : CAP / BEPA espaces verts souhaité
- Permis B
- CACES souhaité
- Règles d'hygiène et de propreté
- Règles de sécurité

☞ Savoir-faire (technique et méthodologique)

- Expérience en entretien des espaces publics
- Bonne connaissance des végétaux
- Appliquer les règles et consignes de sécurité du travail

☞ Savoir être (relationnel, comportemental)

- Aptitude au travail en équipe
- Ponctualité, assiduité
- Capacité d'initiative, d'autonomie
- Respectueux des consignes